



LE CONSEIL NATIONAL
DE LA
PROTECTION CIVILE

PROCES VERAL DES RESULTATS
DES VOTES RELATIFS AUX RAPPORTS CONSTITUTIFS DE L'AG
ET DES ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU LUNDI 26 OCTOBRE 2020

Face à la situation historiquement exceptionnelle, la Présidente Michèle MERLI a estimé, en son âme et conscience qu'il n'était pas possible de tenir sereinement l'AG prévue le 22 octobre et déjà reportée depuis mars en raison du confinement.

Les restrictions actuellement en vigueur pour les rassemblements et malgré toutes les précautions prises tant par la FNSPF qui accueille notre siège social, que par l'équipe organisatrice du bureau, ne paraissent pas autoriser le rassemblement d'une AG telle que la nôtre.

A titre exceptionnelle, l'AG se tiendra donc par consultation écrite par voie de mail afin que chaque structure adhérente apporte sa réponse aux points inscrits à l'ordre du jour visés ci-dessous :

A la question : Avez-vous des observations à formuler sur le contenu du PV de l'AG du 21 mars 2019 ? Si vous avez des observations, merci d'en écrire le contenu et elles seront intégrées au PV final.

Il a été répondu : 24 OUI – 2 abstentions – Observations : aucune

A la question : Avez-vous des observations sur le rapport moral du secrétaire général ? si oui, merci de les préciser par écrit et elles seront intégrées au PV de cette présente AG

Il a été répondu : 25 OUI – 1 abstention – Observations : aucune

A la question : Acceptez-vous le rapport financier du Trésorier et de lui donner quitus ? si vous avez des questions, merci de les signaler.

Il a été répondu : 25 OUI – 1 abstention – Observation : aucune

A la question : Approuvez-vous la décision du CA de maintenir le taux de cotisation à 160 € ?

Il a été répondu : 26 OUI – Observations : aucune

A la question : Avez-vous des observations à formuler sur le PV du CA du 10 septembre 2020 ?

Il a été répondu : 18 OUI – Observations : aucune

(Ce dernier point ne concerne que les membres du C.A.)

Nouvelle présidence :

Sur proposition de Madame la Président Michèle MERLI, le conseil d'administration de février 2020 a voté à l'unanimité, la candidature de Gilles BARSACQ, administrateur général, au poste de président.

Sa candidature est présentée au vote du nouveau CA qui se tiendra dans les conditions ci-dessous exposées.

Aucune observation à cette désignation ou de commentaire n'a été enregistré.

Désignation au Conseil d'Administration:

Les 8 administrateurs renouvelables sont tous candidats au renouvellement. Il n'y a pas d'autres candidats qui se soient signalés.

Une modification de représentant : la FRNASEC a désigné pour la représenter au CA le Docteur BEUGNET en remplacement de Pierre Mercier.

Il restait un poste non pourvu, une seule candidature s'est présentée : Walter HENRY pour la Croix Blanche.

Le 21 octobre 2020, un bulletin de vote a été adressé à l'ensemble des membres du CNPC afin que ces derniers puissent le faire par voie électronique. La clôture des votes étant fixée au 26 octobre (16 heures).

Elections au Conseil d'Administration

Postes à renouveler : 10

Votants : 34

Sièges à pourvoir : 10

Votes exprimés : 26

Candidats : 09 candidats pour 3 ans :

- Col Michel GUILLOUX (AMARIS).....26 voix
- Jean-Marc LANCELLE (GPCTSI).....25 voix
- Olivier des CILLEULS (UNPC)24 voix
- Docteur Laurent BEUGNET (FNRASEC).26 voix
- Lcl Jacques DEVEZE (UNOR)26 voix
- Jean-Louis PLEynet (AFTIM)26 voix
- Lcl Col Pierre JAMAIN (FNSPF)26 voix
- Hervé BIDAULT de L'ISLE (FNPC).....22 voix
- Walter HENRI (CROIX BLANCHE).....26 voix

Candidats : 01 candidat pour 2 ans :

- Gilles BARSACQ (UNOR).....26 voix

Fait à Paris, le 26 octobre 2020

Le Secrétaire Général,



Chef de Bataillon (h) Michel GEORGET